



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Brésil

Résumé

Une publication du SER de Brasília
Semaine du 22 janvier 2024

Le gouvernement annonce 300 Mds BRL pour la politique industrielle.

L'objectif est de relancer l'industrie du pays à partir de financements et de dons pilotés par la BNDES, EMBRAPÍ et le FINEP. Ces outils serviront notamment au développement de la compétitivité du secteur et à la réduction de son empreinte écologique. Le gouvernement a d'ailleurs lancé début janvier un programme visant à appuyer la décarbonation de l'industrie automobile brésilienne.

LE CHIFFRE A RETENIR :

300 Mds BRL
(55 Mds EUR)

C'est le montant du plan de financement de l'industrie sur la période 2023-2026.

Le ministre du Travail souhaite renforcer le poids des syndicats.

Le gouvernement entend proposer dans les prochains mois une loi pour redonner plus de poids aux syndicats, après la suppression en 2017 de la « taxe syndicale ». Cela pourrait prendre la forme d'une commission versée aux syndicats en fonction de leur succès dans les négociations salariales.

Le taux de pauvreté baisse en 2022.

Après une forte hausse en 2021, le taux de pauvreté a nettement baissé en 2022. Ce recul est plus marqué dans le Nord et le Nord-Est, régions les plus touchées par la pauvreté. Ce mouvement, expliqué par le renforcement des transferts sociaux et l'augmentation des revenus du travail, devrait se poursuivre dans les années à venir.

Graphique de la semaine : évolutions du taux de pauvreté.

Évolution des marchés

Indicateurs	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	+0,3%	-3,0%	128 681
Risque-pays (EMBI+ Br)	+18pt	+3pt	192
Taux de change BRL/USD	-0,3%	+0,6%	4,92
Taux de change BRL/€	-0,6%	-0,4%	5,33

Note : Données du jeudi à 12h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

Politique économique

Le gouvernement annonce 300 Mds BRL pour la politique industrielle.

L'exécutif a annoncé un nouveau plan qui a pour but de relancer l'industrie du pays. Ce programme repose sur des lignes de crédits et dons à hauteur de 300 Mds BRL jusqu'en 2026, piloté par la BNDES, EMBRAPII et le FINEP. Ces financements serviront notamment à renforcer la compétitivité du secteur et à la réduction de son empreinte écologique. Le gouvernement a d'ailleurs lancé début janvier un programme visant à appuyer la décarbonation de l'industrie automobile brésilienne.

Le Président Lula a annoncé un nouveau plan de politique industrielle intitulé « *Nova Indústria Brasil* » le 22 janvier, lors d'une réunion du Conseil National pour le Développement Industriel. L'exécutif souhaite ainsi redynamiser l'industrie brésilienne, qui pâtit d'un manque d'investissement. Le secteur voit sa productivité stagner ces 10 dernières années, contribuant à la dégradation de sa compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux. La balance commerciale brésilienne témoigne des évolutions de l'industrie nationale: la balance des produits manufacturés était déficitaire à -40 Mds USD (1,9% du PIB) en 2023, contre un excédent de +18 Mds USD il y a 20 ans. Ces produits représentent 90% des importations, mais seulement 52% des exportations brésiennes.

Le plan repose sur la mise à disposition de financements via un fonds doté de 300 Mds BRL (55 Mds EUR). Alors que 106 Mds BRL avaient déjà été annoncés en juillet dernier, le plan se voit doter de 194 Mds BRL supplémentaires jusqu'en 2026. Ce fond est piloté par la Banque nationale de développement économique et social (BNDES),

l'Association brésilienne de recherche et d'innovation industrielle (Embrapii) et le Financier d'études et projets (Finep). Il permettra aux entreprises de bénéficier de 271 Mds BRL sous forme de prêts remboursables à des taux subventionnés (taux de référence majoré de 2 points de pourcentage) et de 21 Mds BRL de dons (notamment pour la recherche et innovation). Des financements à hauteur de 8 Mds BRL seront également mobilisés par les marchés de capitaux.

Le plan comprend plusieurs objectifs, qui doivent être atteints d'ici 2033 :

- **Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Brésil** grâce à un renforcement des filières agro-industrielles.
- **Accroître la souveraineté nationale dans le domaine de la santé** en fabriquant 70% des besoins médicaux, contre 42% actuellement. Cette mesure concerne les médicaments, les vaccins ainsi que les équipements médicaux.
- **Développer des infrastructures urbaines durables**, avec l'objectif de réduire de 20% les temps de trajet domicile-travail, et de 25% la dépendance de la chaîne de transport publics aux produits importés.
- **Intégrer davantage de technologies numériques dans les chaînes de production** afin d'entrer dans l'ère de l'industrie 4.0, notamment grâce à la production nationale de semi-conducteurs.
- **Accroître l'autonomie stratégique du pays** en atteignant 50% de production nationale dans le secteur de la défense. Les secteurs cités sont notamment le nucléaire, les systèmes de communication et de détection, les systèmes de propulsion et les véhicules autonomes et télécommandés.

- **Accélérer la transition écologique**, en aidant le secteur industriel à baisser ses émissions de CO2 de 30%. L'objectif d'une augmentation de 50% la part des biocarburants dans la matrice énergétique des transports est également fixé.

Outre ces grands secteurs, le plan vise également à soutenir l'insertion du secteur industriel dans le commerce international. L'un des plans de financement à l'export, destiné aux entreprises générant moins de 600 M BRL de chiffre d'affaires par an, est étendu à 1 Md BRL. Enfin, pour dynamiser la recherche et l'innovation, les délais d'enregistrement des brevets, actuellement compris entre 6 et 9 ans, seront réduits à 2 ans.

* * *

Dans ce même objectif, le gouvernement a également lancé un programme pour la mobilité verte et l'innovation début janvier.

Intitulé *Mover*, le programme vise à décarboner le parc automobile brésilien (i) en encourageant la production de technologies propres, (ii) en définissant des taux minimaux de composants recyclables dans la fabrication des véhicules (iii) et en renforçant les exigences de durabilité des voitures automobiles. Selon le gouvernement, ce programme devrait faciliter les investissements étrangers grâce à des incitations fiscales¹. Un fonds national de développement industriel et technologique (FNDIT), dédié au programme *Mover*, devrait être mis en place pour répondre aux besoins d'investissements, estimés entre 300 et 500 M BRL par an.

¹ Les entreprises pourront par exemple bénéficier d'une réduction de la taxe à l'importation, pour des composants sans similitudes nationales, si elles investissent par ailleurs 2% du total importé dans des programmes de recherche et développement. Les entreprises du secteur s'installant au Brésil pourront notamment bénéficier de remises sur l'impôt sur les sociétés,

Le programme *Mover* fait suite à deux plans de mobilité et logistique antérieurs, *Inovar Auto* (2013-2017) et *Rota 2030* (2018-2023). Ceux-ci prévoyaient déjà des incitations fiscales et un objectif de réduction d'émissions de carbone de 50% d'ici 2030. Le programme *Mover* est plus complet puisqu'il ne se limite pas à la baisse des émissions des automobiles, mais de tous les types de véhicules. En outre, la mesure des émissions de carbone est plus précise², avec pour objectif d'augmenter les exigences en matière de durabilité pour les véhicules commercialisés au Brésil.

Le ministre du Travail souhaite renforcer le poids des syndicats.

Le gouvernement entend proposer une loi dans les mois à venir afin de trouver des sources de financement pour les syndicats, suite à la suppression en 2017 de la « taxe syndicale ». Cela pourrait prendre la forme d'une commission qui serait versée aux syndicats en fonction de leur succès dans les négociations salariales.

Le ministre du Travail, Luiz Marinho, a réaffirmé début janvier la volonté du gouvernement d'envoyer sous peu un projet de loi pour renforcer le poids des syndicats. L'objectif est de consolider le rôle des organisations syndicales en « valorisant le processus de négociation collective entre le travail et le capital ». Le Ministre affirme que la réforme du travail approuvée en 2017 a entraîné un déséquilibre dans les négociations en faveur des employeurs.

La réforme du travail de 2017 (*reforma trabalhista*) avait supprimé la « taxe syndicale », principale source de financement des syndicats. La fin de

d'un crédit financier équivalent à la taxe à l'importation et d'une contribution sociale sur les bénéfices nets (CSLL).

² Le cycle de vie de la source d'énergie utilisée sera pris en compte. Cette mesure devrait s'étendre à tous les composants automobiles à moyen terme.

cette cotisation obligatoire pour les travailleurs, connue sous le nom de taxe syndicale, était l'un des points majeurs de cette réforme. Depuis lors, la taxe est facultative. Les revenus issus de ces contributions sont en conséquence passés de 3 045 à 58 M BRL entre 2017 et 2022 (-98%).

L'exécutif n'entend pas réinstaurer la « taxe syndicale ». Ni le gouvernement ni les syndicats n'ont fait état de leur volonté de revenir à l'ancien système. Par ailleurs, en octobre 2023, la Commission des affaires économiques du Sénat (CAE) a approuvé un projet de loi interdisant les contributions obligatoires des syndicats sans l'autorisation expresse du travailleur.

Le gouvernement souhaiterait plutôt créer une sorte de taxe de négociation, appelée « contribution d'assistance aux syndicats » (« contribuição assistencial »). Défendue par les syndicats, elle consisterait en une commission qui leur serait versée en fonction de leur succès dans les négociations salariales. Lorsqu'un pourcentage d'augmentation des salaires sera discuté, une somme allouée au syndicat serait également votée afin de « rémunérer » le travail de négociation. En septembre 2023, la Cour Suprême (STF) a jugé que le principe des contributions d'assistance aux syndicats était constitutionnel.

Toujours en discussion, le sujet pourrait faire l'objet d'une proposition de projet de loi dans les prochains mois. Le ministre du Travail a déclaré que le gouvernement avait un rôle de coordination du dialogue en cours entre les centrales syndicales et les confédérations patronales. L'un des points encore à trancher est le caractère obligatoire ou non de cette taxe pour tous les travailleurs, dans le cas où une majorité d'entre eux aurait approuvé le montant de cette

contribution. Une fois la proposition du gouvernement rendue publique, elle sera analysée par les parlementaires. La presse brésilienne souligne que trouver une majorité au Congrès pourrait constituer un défi pour le gouvernement.

Actualités macro-économiques

Le taux de pauvreté baisse en 2022.

Après une forte hausse en 2021, le taux de pauvreté a nettement baissé en 2022 (voir graphiques de la semaine). Ce recul est plus marqué dans le Nord et le Nord-Est, régions les plus touchées par la pauvreté. Ce mouvement, expliqué par le renforcement des transferts sociaux et l'augmentation des revenus du travail, devrait se poursuivre dans les années à venir.

Selon [une publication récente de l'Institut brésilien de statistiques \(IBGE\)](#) relative aux indicateurs sociaux, il y avait 67,8 M de personnes pauvres au Brésil en 2022 contre 78 M en 2021. Cela représente 31,6% de la population du pays, soit une baisse de 5,1 p.p. par rapport à 2021 (36,7%). L'institution distingue la pauvreté de l'extrême pauvreté³, qui a aussi connu une chute en 2022, en atteignant 5,9% - 12,7 M de personnes - contre 9% en 2021 (-3,1 p.p.). Les [données de la Banque Mondiale](#) font également état d'une forte baisse du taux de pauvreté, qui serait passé de 28,4% à 23,5% entre 2021 et 2022. Les différences de taux s'expliquent par l'application de méthodologies distinctes entre les deux institutions.

Bien que cette baisse soit généralisée à l'ensemble du pays, elle est particulièrement marquée dans les régions du Nord et du Nord-Est, où le

³ Une personne est considérée en situation de pauvreté si elle vit avec moins de 637 BRL par mois. Une personne est considérée

en situation d'extrême pauvreté si elle vit avec moins de 200 BRL par mois.

nombre de personnes pauvres est le plus élevé. Les baisses dans le Nord et le Nord-Est étaient de respectivement 7,2 p.p. et -6,2 p.p. pour la pauvreté, et de -5,9 p.p. et -5,8 p.p. pour l'extrême pauvreté. Le Nord-Est représente 27% de la population totale du Brésil. En revanche, il concentre 43,5% de la population en situation de pauvreté et 54,6% de la population en situation d'extrême pauvreté. Le Nord, qui représente 8,7% de la population, compte 12,8% de personnes pauvres et 11,9% de personnes extrêmement pauvres.

Les personnes se considérant comme noires ou métisses, notamment les femmes, sont surreprésentées dans la population vivant en situation de pauvreté. Le taux de pauvreté des personnes se considérant comme noires ou métisses est deux fois plus élevé que celui des personnes blanches. Ces résultats sont amplifiés si les personnes de couleurs sont des femmes : 41,3% des femmes de couleurs sont pauvres et 8,1% extrêmement pauvres. Les ménages composés de femme sans conjoint avec des enfants de moins de 14 ans concentrent le taux de pauvreté le plus élevé : 72,2% sont considérés comme pauvres et 22,6% extrêmement pauvres.

La baisse de la pauvreté est liée à la hausse des transferts sociaux. En 2022, le montant des minimas sociaux (programme *Bolsa Família* qui touche 20 M de ménages) était passé de 200 à 600 BRL (95 à 110 EUR). Les ménages en situation d'extrême pauvreté sont particulièrement sensibles à ces transferts puisqu'ils représentent 67% de leurs revenus. Au contraire, les ménages en situation de pauvreté dépendent davantage des revenus du travail, qui comptent pour 63,1% de leur revenu.

Sans les transferts sociaux, l'extrême pauvreté serait supérieure de 80%, la

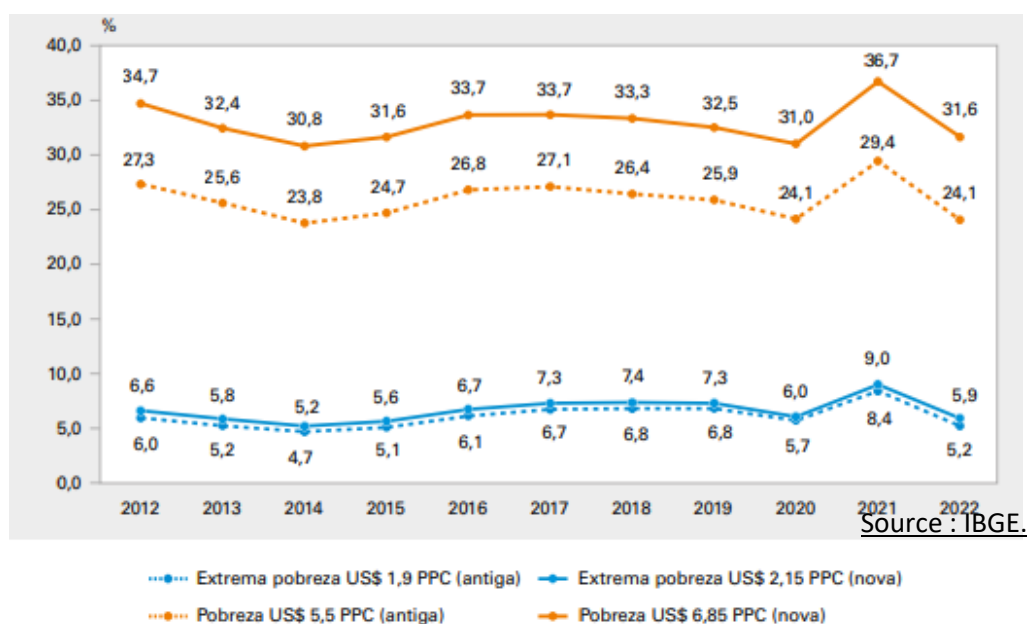
pauvreté de 12% et l'indice de Gini de 5,5% (0,518 en 2022). **La hausse des revenus du travail a également permis de réduire la pauvreté.** La chute du taux de chômage à 9,3% en moyenne sur l'année 2022 (contre 13,2% en 2021) a permis de faire sortir de la pauvreté une partie des actifs brésiliens, tout comme l'augmentation des salaires réels de +6,4% en 2022.

La Banque Mondiale estime que la trajectoire baissière du taux de pauvreté devrait se poursuivre, à un rythme toutefois plus lent. Après être tombé à 23,5% en 2022, le taux de pauvreté atteindrait 22,1% en 2023 et 21,9% en 2024 selon les chiffres de l'institution.

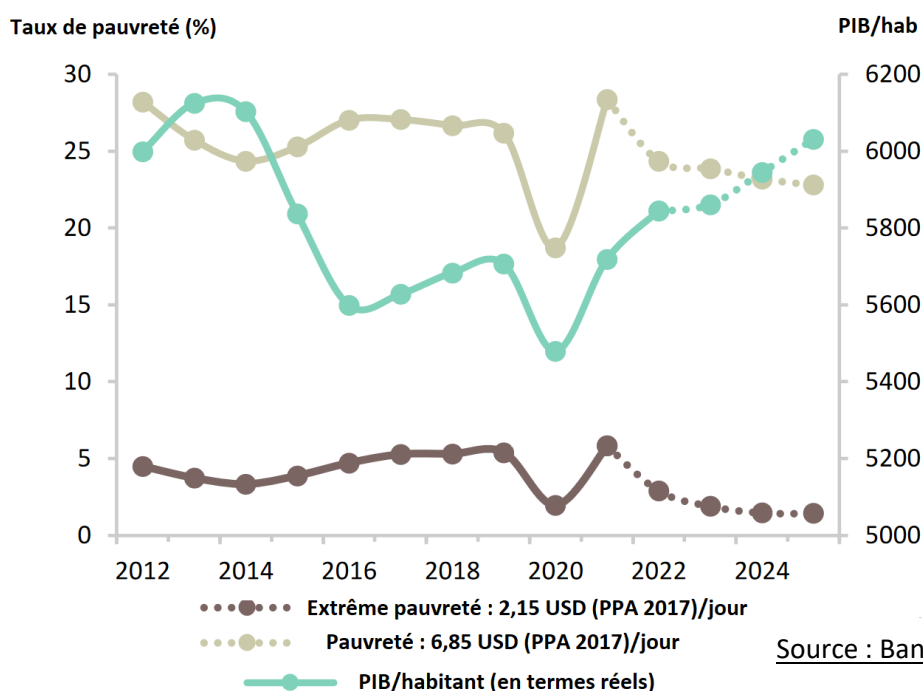
Graphique de la semaine

Évolutions du taux de pauvreté.

Taux de pauvreté et d'extrême pauvreté (2012-2022) selon les chiffres officiels brésiliens.



Taux de pauvreté et d'extrême pauvreté, et PIB/habitant (2012-2025) selon la Banque mondiale



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Sébastien Andrieux (Chef du service économique régional de Brasília).

Rédaction : Rafael Cezar (Conseiller financier), Vincent Le Regent (Adjoint au Conseiller financier) et Alice Lebreuilly.

Abonnez-vous : vincent.leregent@dgtresor.gouv.fr